



Westminster & City News

NUMÉRO 41

Du 30 octobre au 12 novembre 2020

ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

INDICATEURS MACROECONOMIQUES & FINANCES PUBLIQUES

La Banque d'Angleterre (BoE) a augmenté son programme d'achats d'actifs de 150 Md£ – Lors de sa réunion du 4 novembre, le comité de politique monétaire (MPC) de la BoE a décidé à l'unanimité de maintenir son taux directeur à 0,1 % et de relever le montant de son programme d'achats d'actifs de 150 Md£, portant son total à 895 Md£. Le MPC a indiqué que cette extension devrait lui permettre de couvrir ses achats d'actifs jusqu'à fin 2021, si aucun autre choc ne se matérialisait. La Banque d'Angleterre a également publié ses nouvelles prévisions économiques à l'occasion de cette réunion, qui prennent en compte les dernières restrictions sanitaires imposées par le gouvernement. Selon ces estimations, le PIB britannique se contracterait de 11 % en 2020 (contre - 9,5 % estimé en août) avant de rebondir à + 7,25 % en 2021 (contre + 9 %). Le taux de chômage atteindrait 6,3 % fin 2020 et un pic de 7,75 % au T2 2021 avant de diminuer graduellement jusqu'en 2023. La cible d'inflation à 2 % serait atteinte au T4 2022.

Le taux de chômage s'est établi en hausse à 4,8 % en septembre contre 4,5 % en août – Le nombre de licenciements a atteint un nouveau record de 314 000 au T3 (+ 195 000 par rapport au T2), entraîné par la disparition attendue du dispositif de chômage partiel en novembre, finalement étendu jusqu'à fin mars 2021. La perte de 33 000 emplois supplémentaires entre septembre et octobre enregistrée par les données PAYE (nombre d'employés sur liste de paie) porte à 782 000 le nombre d'emplois perdus depuis le début de la pandémie. L'extension du dispositif de chômage partiel devrait permettre de soutenir le marché du travail jusqu'à la fin de l'année, bien que le taux de chômage puisse continuer d'augmenter si les personnes inactives se mettent à chercher un emploi. Le nombre de postes vacants reste cependant 28 % en-dessous de son niveau de septembre 2019.

La croissance des ventes au détail a ralenti à 4,9 % en octobre en glissement annuel – Selon les données du *British Retail Consortium*, le volume des ventes au détail a diminué de 0,2 % entre septembre et octobre, reflétant le durcissement des restrictions sanitaires à la fin du mois d'octobre. Les ventes au détail ont été soutenues en partie par les comportements de stockage en amont du confinement et l'anticipation des courses de Noël. La performance des ventes en ligne (hors alimentaire) continue de s'améliorer, ayant gagné 11 points depuis l'année dernière pour représenter 42 % des ventes totales. Les changements de comportements de consommation liés au confinement sont reflétés par la hausse de 18 % en glissement annuel des ventes de repas à emporter et de 32 % des abonnements audiovisuels (comme Netflix), alors que les dépenses en restaurants et en hôtellerie ont chuté respectivement de 33 % et 37 % en octobre.

La croissance britannique enregistre un rebond de 15,5% au troisième trimestre – Selon l'Institut statistique (ONS), le Royaume-Uni a connu un rebond moins fort que prévu de son activité économique au T3. Le PIB a rebondi de 15,5% sur les trois mois à fin septembre par rapport au deuxième trimestre lors duquel il s'était contracté de 19,8%. En rythme annuel, le PIB britannique s'est contracté de 9,6% au troisième trimestre. A fin septembre, le PIB reste inférieur de -9,5 % à son niveau de 2019. Sur l'année 2020, l'acquis de croissance ressort à -10,7%.

COMMERCE & INVESTISSEMENT

Le gouvernement britannique a présenté devant le Parlement un projet de loi instaurant un régime de contrôle des investissements étrangers – Le RU ne disposait jusqu'à présent pas d'un régime à part entière de contrôle des investissements étrangers. Le filtrage des investissements étrangers est pour l'heure essentiellement réalisé par l'autorité de la concurrence britannique selon le régime dit du « *public interest* » défini dans le *Entreprise Act 2002* (EA 2002). Le nouveau dispositif créera une obligation, assortie de sanctions, pour les acquéreurs de notifier aux autorités britanniques les transactions impliquant les entités ayant une activité dans certains secteurs critiques pour la sécurité nationale, tels que le nucléaire civil, l'ingénierie biologique, ou encore l'intelligence artificielle. Outre un système de notification volontaire pour les transactions hors du champ de l'obligation de notifier, la *National Security and Investment bill* prévoit un mécanisme d'intervention discrétionnaire du ministre de l'économie. A première vue, ce nouveau régime présenté par le gouvernement est, à bien des égards, plus ambitieux que les propositions initiales faites dans le Livre blanc de juillet 2018, le gouvernement estimant que ce nouveau contrôle entraînera la notification de 1 000 à 1 830 transactions par an.

90% des échanges commerciaux du Royaume-Uni ne sont toujours pas couverts par des accords de libre-échange – Selon CityAM, seulement 10% du commerce extérieur britannique (en valeur) bénéficierait, au lendemain de la période de transition, d'un traitement préférentiel en l'état des accords de libre-échange (ALE) signés par le Royaume-Uni. En dépit des efforts du Ministère au Commerce international d'entamer des négociations avec des nouveaux partenaires (au premier plan les Etats-Unis) et de mettre en œuvre des dispositifs de continuité reprenant les termes des ALE dont le RU bénéficiait en tant que membre de l'UE, seulement 52 pays ont signé ou accepté en principe un accord commercial avec Londres. Le commerce total du Royaume-Uni avec ces pays représentait 146 Md£ en 2019. En outre, alors que le Canada négocie actuellement un accord de continuité avec le RU, le Premier ministre canadien a souligné les difficultés à parvenir à un accord avec Londres, en raison selon lui de la capacité insuffisante des autorités britanniques à mener de front plusieurs négociations commerciales de premier plan.

Boris Johnson a annoncé la création d'un Office for Investment au sein du Department for International Trade (DIT) – Alors que les économistes s'inquiètent de l'effet négatif de la sortie de la période de transition sur le niveau des investissements étrangers entrants au Royaume-Uni, le gouvernement a annoncé la création d'un groupe de travail interministériel placé sous l'autorité du DIT – le *Office for Investment* – dont la mission sera de stimuler les investissements étrangers dans des secteurs prioritaires : neutralité carbone, infrastructures, R&D. Dans son communiqué de presse, le gouvernement indique que cette unité sera composée d'individus « très expérimentés, ayant une expérience à la fois dans le secteur privé et dans les administrations publiques ». Le gouvernement précise également qu'il aura pour tâche, entre autres, d'aider à la levée des barrières potentielles (contraintes réglementaires, problèmes de planification, etc.) à la réalisation d'investissements de premier plan. La date de création exacte de cette nouvelle institution n'a cependant pas encore été précisée.

ACTUALITÉ FINANCIÈRE

REGLEMENTATION FINANCIERE & MARCHES FINANCIERS

Devant le Parlement, le Chancelier décline sa vision post-Brexit pour un secteur financier britannique « toujours plus ouvert, innovant et compétitif » – Dans une [intervention](#) importante devant le Parlement le 9/11 à l'occasion de la seconde lecture du [projet de loi sur les services financiers](#), R. Sunak a notamment annoncé la publication en date du 10 novembre d'une série de décisions unilatérales d'équivalence réglementaire pour les Etats membres de l'Espace économique européen (dont les 27), avec toutefois plusieurs exceptions s'agissant en particulier de la fourniture de services d'investissement (article 47 du règlement sur les marchés d'instruments financiers). Un document d'orientation a également été publié pour préciser l'approche britannique, fondée sur les résultats, pour évaluer l'équivalence. Par ailleurs, le Chancelier a annoncé la création d'un groupe de travail sur la réforme du régime de cotation pour attirer les entreprises innovantes et technologiques sur la place londonienne, ainsi que des consultations sur le régime de régulation et de supervision des établissements financiers étrangers (notamment les fonds d'investissement). En outre, le Chancelier a annoncé la publication prochaine d'un plan sur les moyens de paiements et le lancement d'une consultation sur le cadre réglementaire des monnaies digitales privées (*stablecoins*). Enfin, il a salué les travaux de la Banque d'Angleterre et du Trésor sur une monnaie numérique de banque centrale (CBDC), comme complément des espèces.

A l'occasion du *Green Horizon Summit* et dans la perspective de la COP26 à Glasgow en novembre 2021, les autorités britanniques ont multiplié les annonces et mesures en soutien du verdissement de la finance – D'une part, le Trésor britannique émettra en 2021 sa toute première obligation verte (*green bond*). D'autre part, à partir de janvier 2021, toutes les grandes entreprises et institutions financières devront, sur une base volontaire (*comply or explain*) puis progressivement obligatoire d'ici 2025, [divulguer des informations sur l'impact du changement climatique sur leurs activités dans le cadre d'un reporting](#) aligné sur le cadre développé par la TCFD (*Task Force on Climate-Related Financial Disclosures*). Une taxonomie verte basée sur les métriques de la taxonomie européenne sera également élaborée, avec d'éventuelles adaptations tenant lieu aux spécificités du marché britannique (un comité d'expert est créé à cette fin). De surcroît, le Royaume-Uni a également l'intention de rejoindre la plateforme internationale sur la finance durable (IPSF). Enfin, le gouverneur de la BoE a réaffirmé lors du *Green Horizon Summit* que le premier exercice de *stress test* climatique, décalé en raison de la crise, serait lancé en juin 2021. L'exercice explorera trois *scénarii* climatiques, testant plusieurs combinaisons de risques physiques et de transition, sur une période de 30 ans. Au-delà, la BoE – conjointement avec le Trésor, les ministères de l'Economie et des retraites, la FCA, le *Financial Reporting Council* – a publié le 10/11 une [déclaration commune](#) à l'appui de la démarche retenue par la Fondation IFRS dans la [consultation](#) en cours sur une approche globale du reporting environnemental.

La *Financial Conduct Authority* (FCA) pourrait s'écarter des règles de la directive MiFID II en l'absence d'une décision d'équivalence de la part de la Commission européenne – Le régulateur britannique a indiqué le 4 novembre qu'il pourrait diverger des dispositions de la directive européenne MiFID II concernant notamment la négociation de blocs d'actions de gré à gré, si la Commission européenne se refusait à reconnaître l'équivalence de la supervision des plateformes boursières britanniques. Le [FT](#) estime que cette annonce signale la frustration des autorités britanniques, dans l'attente des décisions unilatérales d'équivalence de la part de l'UE.

La FCA devrait prolonger jusqu'à six mois les mesures de moratoire sur les crédits immobiliers et à la consommation – Les emprunteurs n'ayant pas bénéficié d'un report d'échéances en vertu des règles précédentes et faisant face à des difficultés liées à la crise pourront, selon les propositions de la FCA dans une consultation publique, bénéficier de deux reports de paiement d'une durée totale de six mois maximum ; tandis que ceux qui bénéficieraient d'un report initial de paiement pourront bénéficier d'un autre report d'une durée maximale de trois mois. Les emprunteurs auront jusqu'au 31 janvier 2021 pour solliciter un report de paiement. La FCA propose également la suspension des saisies de propriétés, sans consentement des débiteurs, avant le 31 janvier 2021 au moins. La consultation, achevée le 6 novembre, sera formellement suivie de la publication prochaine d'orientations.

Le *Financial Ombudsman* (FO) observe un nombre très élevé de plaintes des clients dans le secteur financier – Entre juillet et septembre 2020, le nombre total de plaintes reçues par le FO au T3-2020 est de 68 735, dont 5900 en lien avec la crise Covid. Les tendances du deuxième trimestre se sont poursuivies avec une augmentation significative des plaintes des consommateurs auprès du médiateur financier concernant les assurances voyage et commerciales, ainsi que des plaintes de PME concernant des litiges avec les banques en rapport avec les prêts garantis par l'Etat. Par ailleurs, le FO constate une forte augmentation des plaintes sur les crédits immobiliers (+144 % par rapport au T2, pour un total de 3 199 plaintes) et les prêts avec garant (+298 % soit un total de 4 191 plaintes).

BANQUES & ASSURANCES

Les banques ont rejeté plus d'1Md£ de demandes frauduleuses de prêts garantis aux PME – La *British Business Bank* a déclaré que 20 prêteurs avaient bloqué près de 27000 demandes frauduleuses dans le cadre du programme de prêts aux TPE/PME (*bounce back loans*, BBL) entre mai et octobre. La BBB estime que cela aurait pu occasionner une perte de l'ordre de 1,1 Md£ pour les finances publiques. A noter que les programmes BBL et *Coronavirus Business Interruption Loans* ont été étendus début novembre jusqu'au 31 janvier 2021, au lieu du 30 novembre 2020 initialement. Les entreprises ayant déjà bénéficié d'un BBL pourront solliciter une tranche d'emprunt complémentaire dans le respect du plafond (50000£, ou 25% du chiffre d'affaires annuel).

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service économique régional de Londres (adresser les demandes à londres@dgtresor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le Service économique régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Directeur de la publication : Emmanuel Massé
Service économique régional de Londres
Ambassade de France au Royaume-Uni

Adresse : 58 Knightsbridge, London, SW1X 7JT

Rédigé par : Emma Cervantes, Jeanne Louffar et Pierre Serra

Revu par : Thomas Ernoult

Version du 12 novembre 2020

TABLEAU DE CONJONCTURE

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Indicateurs *		Croissance T2 2020	Moyenne sur 3 ans
PIB en glissement annuel		-21,7%	-0,7%
PIB en glissement trimestriel		-20,4%	-1,6%
PIB par habitant		-20,6%	-1,8%
Inflation (IPC)		0,6%	2,1%
Evolution de la demande	Investissement	-25,6%	-2,3%
	Consommation	-24,1%	-1,9%
	Dépenses publiques	-15,7%	-1,1%
	Exportations (B&S)	-14,4%	-1,1%
	Importations (B&S)	-27,0%	-2,2%
Evolution de la production	Secteur manufacturier	-20,2%	-1,9%
	Secteur de la construction	-35,1%	-2,9%
	Secteur des services	-20,3%	-1,5%
Parmi les services	Finance et assurances	-3,4%	-0,7%
	Ventes au détail	-9,5%	-0,5%

MARCHÉ DU TRAVAIL

Indicateurs		T2 2020	Moyenne sur 3 ans
Taux de chômage		3,9%	4,0%
Taux d'emploi		76,4%	75,9%
Nombre d'heures travaillées	(moyenne hebdomadaire)	25,8	31,5
Productivité horaire **	Croissance annuelle	-1,2% (T1)	0,2%
Salaires nominaux	Croissance annuelle	-2,6%	0,4%
Salaires réels	Croissance annuelle	-2,2%	0,0%
Revenu disponible par habitant	Croissance annuelle	-0,5% (T1)	0,3%
Taux d'épargne des ménages		8,6% (T1)	6,0%

FINANCES PUBLIQUES

Indicateurs	T2 2020 (% du PIB)	Moyenne sur 3 ans
Déficit public (hors actifs bancaires)	-7,3%	-2,7%
Dette du secteur public (hors actifs bancaires)	99,1%	84,9%
Investissement public net	-2,4%	-2,1%

COMMERCE EXTERIEUR

Indicateurs		T2 2020 (% du PIB)	Moyenne sur 3 ans
Balance courante		-2,0%	-4,3%
Balance des B & S		1,0%	-1,2%
Balance des biens		-3,9%	-6,2%
Balance des services		4,9%	5,0%
Taux de change (moyenne trimestrielle)	GBP/EUR	1,13	1,13
	GBP/USD	1,24	1,30

Source : ONS

* Tous les taux de croissance sont calculés en termes réels et corrigés des variations saisonnières.

** Les données concernant la productivité, le revenu disponible, le taux d'épargne et la balance courante ont un trimestre de retard.

*** Les données proposées dans ce tableau concernent le dernier trimestre disponible. Elles peuvent donc différer des données évoquées dans les brèves si la période n'est pas la même.